

Le directeur général

Paris, le 4 janvier 2024

Objet : Calendrier des appels d'offres de lignes de refinancement en 2024.

AVIS AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT N° 2024/01

Conformément aux décisions du Conseil de surveillance de l'IEOM du 19 décembre 2023, et en application de la note d'instruction aux établissements de crédit 2022-02 « Documentation générale de politique monétaire de l'IEOM », l'IEOM communique le calendrier d'appels d'offres suivant pour l'allocation de lignes de refinancement en 2024 :

Référence	Maturité	Tenue de l'AO en PF	Tenue de l'AO en NC	Résultat d'adjudication à Paris	Date de règlement	Date d'échéance	Commentaire
LR6007	6	15/01/2024	16/01/2024	16/01/2024	17/01/2024	17/07/2024	En renouvellement de la LR6004
LR6008	6	18/03/2024	19/03/2024	19/03/2024	20/03/2024	18/09/2024	En renouvellement de la LR6005
LR18001	18	08/04/2024	09/04/2024	09/04/2024	10/04/2024	15/10/2025	En renouvellement anticipé de deux jours de la LR36003
LR6009	6	13/05/2024	14/05/2024	14/05/2024	15/05/2024	06/11/2024	En renouvellement de la LR6006
LR24002	24	08/07/2024	09/07/2024	09/07/2024	10/07/2024	08/07/2026	En renouvellement anticipé de deux jours de la LR36004
LR6010	6	15/07/2024	16/07/2024	16/07/2024	17/07/2024	15/01/2025	En renouvellement de la LR6007
LR6011	6	16/09/2024	17/09/2024	17/09/2024	18/09/2024	19/03/2025	En renouvellement de la LR6008
LR6012	6	04/11/2024	05/11/2024	05/11/2024	06/11/2024	07/05/2025	En renouvellement de la LR6009
LR24003	24	18/11/2024	19/11/2024	19/11/2024	20/11/2024	25/11/2026	En renouvellement anticipé de deux jours de la LR36005

Afin de faciliter la constitution du collatéral en amont des appels d'offres et de faire coïncider l'allocation des LR18 et LR24 avec les échéances des LR36, les échéances des LR36003, LR36004 et LR36005 seront avancées de deux jours.

Les modalités de fonctionnement des lignes de refinancement sont décrites dans la NIEC 2022-02 Documentation générale de politique monétaire.

Ivan ODONNAT